

1. Identification

Nom du produit : Lingettes germicides jetables Sani-Cloth Plus

FS : 0002-00

Date de préparation : 30 janvier 2018

L'utilisation recommandée du produit chimique et les restrictions d'utilisation :

Utilisation recommandée : Utiliser comme désinfectant sur des surfaces dures et non poreuses et sur l'équipement fait en acier inoxydable, plastique, Formica^{MD} et verre. Lire et comprendre l'intégralité de l'étiquette avant l'utilisation. N'utiliser qu'en conformité avec les directives sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière non conforme aux directives figurant sur l'étiquette.

Restrictions d'utilisation : Pour un usage professionnel et hospitalier. Ne pas utiliser sur la peau. Ne pas utiliser comme lingettes pour bébés.

Fabricant/fournisseur : Nice-Pak/PDI, Inc.
Two Nice-Pak Park
Orangeburg, NY 10962-1376

Numéro de téléphone : 1-845-365-1700

Numéro de téléphone PERS : 1-800-633-8253 (au Canada)
d'urgence : 1-801-629-0667 (international)

2. Identification des dangers

Ce produit est un liquide blanc avec une légère odeur d'alcool imprégné sur des lingettes contenues dans des boîtes. Il n'y a pas de liquide libre dans les boîtes.

Classification selon le SGH :

| Classification physique : | Classification en matière de santé : | Classification environnementale : |
|---------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Non classé. | Irritant oculaire - Catégorie 2B | Non classé. |

Éléments de l'étiquette :

Attention !

Avertissements de danger :

Provoque une irritation des yeux.

Mises en garde :

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

Autres dangers : Pas d'autres risques connus.

3. Composition / information sur les composants

| Nom chimique | No CAS | Concentration |
|--|---------------------------|---------------|
| Composants non dangereux | Mélange | 75-85% |
| Isopropanol | 67-63-0 | 10-20% |
| 2-butoxyéthanol | 111-76-2 | <5% |
| Chlorures d'ammonium quaternaire, en alkyl C12-18-[(éthylphényl) méthyl] diméthyle | 85409-23-0/ 68956-79-6 | 0.125% |
| Chlorures de benzyl C12-18-alkyldiméthylammonium | 68391-01-5 | 0.125% |

4. Premiers soins
Description des mesures de premier secours :

Yeux : Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

Peau : Aucuns premiers soins ne devraient être requis. Lavez la peau avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si une irritation se développe ou persiste.

Inhalation : N'est pas une voie d'exposition habituelle. Si des symptômes se développent, amener la personne au grand air. Consulter un médecin si les symptômes se manifestent.

Ingestion : L'ingestion est peu probable en ce qui a trait aux produits solides. Aucune mesure de premiers soins n'est nécessaire pour de petites quantités transférées des mains à la bouche.

Les symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés : Le contact direct peut causer une irritation oculaire.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial, si nécessaire : Aucune aide médicale immédiate et aucun traitement spécial ne sont requis dans des conditions normales d'utilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utiliser une matière appropriée pour entourer le feu.

Dangers précis découlant du produit chimique : Le produit brûlera sous l'effet du feu. La combustion peut produire des oxydes d'azote et de carbone, du chlorure d'hydrogène et des composés chlorés.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé et des vêtements de protection complets. Maintenir au frais les conteneurs exposés au feu avec de l'eau. Contenir le ruissellement.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter le contact avec les yeux. Portez des vêtements protecteurs appropriés selon la description de la section 8.

Risques environnementaux : Éviter les rejets dans l'environnement. Signaler les déversements comme il est requis par les réglementations locales et fédérales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ne pas réutiliser les serviettes. Ramassez la lingette et placez-la dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets infectieux. Ne pas jeter dans la toilette.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Porter des vêtements et de l'équipement de protection comme décrit dans la Section 8. Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après utilisation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Consulter l'étiquette du produit pour plus d'informations sur l'utilisation et la manipulation.

Élimination du distributeur ou du conteneur : Conteneur non réutilisable. Ne pas réutiliser ou remplir à nouveau ce contenant. Offrir aux fins du recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, mettez-le dans la collecte des ordures. Respecter toutes les précautions de la FS lors de la manipulation des contenants vides.

Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités : Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matériaux incompatibles. Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux lors de l'entreposage et de l'élimination. Pour les conteneurs : Lorsqu'il n'est pas utilisé, maintenez le bouchon central du couvercle fermé pour éviter la perte d'humidité.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Directives d'exposition :

| | |
|--|---|
| Composants non dangereux | Pas de limite établie. |
| Isopropanol | 200 ppm – MPT 400 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH 400 ppm - TWA, valeur PEL de l'OSHA |
| 2-butoxyéthanol | 20 ppm - MPT, valeur VLE de l'ACGIH 50 ppm - MPT, valeur PEL de l'OSHA (peau) |
| Chlorures d'ammonium quaternaire, en alkyl C12-18-[(éthylphényl) méthyl] diméthyle | Pas de limite établie. |
| Chlorures de benzyl C12-18-alkyldiméthylammonium | Pas de limite établie. |

Contrôles d'ingénierie appropriés : Une ventilation générale est suffisante dans des conditions normales d'utilisation. Consultez l'étiquette du produit pour plus d'informations.

Mesures de protection individuelles, comme un équipement personnel de protection :

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise dans une utilisation normale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Consultez l'étiquette du produit pour plus d'informations.

Protection de la peau : Porter des gants de protection jetables pour éviter tout contact avec la peau.

Protection pour les yeux : Porter des lunettes de protection ou d'autres protections des yeux pour éviter tout contact avec les yeux.

Autre : Aucune autre mesure de protection nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|---|
| Apparence : Liquide blanc saturé sur des lingettes non pelucheuses | Limites d'inflammabilité : LEI : Sans objet. LES : Sans objet. |
| Odeur : Légère odeur d'alcool | Tension de vapeur : Non disponible. |
| Seuil olfactif : Sans objet. | Densité de vapeur : Non disponible. |
| pH : 11-12 (saturant) | Densité relative : 0,97 (Saturant) |
| Point de fusion/point de congélation : Sans objet. | Solubilité(s) : Soluble dans l'eau (saturant) |
| Domaine/point d'ébullition : Sans objet. | Coefficient de partage (n-octanol-eau) : Non disponible. |
| Point d'éclair : Sans objet. | Température d'auto-inflammation : Non disponible. |
| Taux d'évaporation : Non disponible. | Température de décomposition : Non disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable selon l'épreuve préliminaire pour les solides facilement combustibles. | |

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable sous des conditions de manipulation et d'entreposage normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de sources de chaleur et des flammes nues.

Substances incompatibles : Éviter le contact avec des agents oxydants forts, des acides, des agents surfactants anioniques, des savons, et des solutions de blanchiment. Ne pas utiliser sur du marbre naturel, des fenêtres, du bois non peint, du laiton, du plastique transparent ou du coulis coloré.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes d'azote et de carbone, du chlorure d'hydrogène et des composés chlorés.

11. Données toxicologiques

Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Ce produit devrait causer une irritation aux yeux selon les données d'essais de l'étude sur l'irritation aiguë des yeux (OPPTS 870.2400), dont le résultat fut une toxicité de catégorie III.

Peau : Pas d'effets nuisibles prévus. Ce produit n'est pas irritant d'après les données d'essai de l'étude concernant l'irritation cutanée aiguë OPPTS 870.2500 qui a abouti à la catégorie de toxicité IV.

Inhalation : L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion : L'ingestion est peu probable en ce qui a trait aux produits solides. Ce produit ne contient qu'une petite quantité de liquide. Pas d'effets nuisibles prévus.

Effets chroniques : Aucun effet chronique connu.

Cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme cancérogène ou soupçonné d'être cancérogène par l'OSHA, l'IARC et le NTP.

Effets sur la reproduction : Ce produit ne devrait pas causer d'anomalies de la reproduction.

Effets mutagènes : Ce produit ne devrait pas provoquer d'activité mutagène.

Toxicité aigüe :

Les valeurs suivantes sont basées sur les données d'essai OPPTS :
DL50 orale du rat - >5000 mg/kg ; DL50 dermal lapin - > 2000 mg/kg ; CL50 inhalation rat - >2,02 mg/L/4 h

12. Données écologiques

Écotoxicité : Pas de données disponibles pour ce mélange. Les données d'écotoxicité suivantes concernent les composants individuels :

Isopropanol : 96 h CL50 Bluegill (*Lepomis macrochirus*) - > 1400 mg/L ; 48 heures CE50 Daphnia - 13299 mg / L ; 72 heures Cl50 Algues - 1000 mg/L

Chlorures d'ammonium quaternaire, en alkyl C12-18- [(éthylphényl) méthyl] diméthyle et les chlorures de benzyl-C12-18-alkyldiméthylammonium : 96 h, CL50 poisson - 0,86 ppm ; 48 heures CE50 Daphnia - 0,0058-0,016 mg/L (facteur M [aiguë] : 100)

Ce produit devrait être toxique pour l'environnement aquatique. Les rejets dans l'environnement devraient être évités.

Persistance et dégradabilité : Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

13. Données sur l'élimination du produit

Élimination des lingettes : Ne pas réutiliser les serviettes. Jeter la lingette utilisée dans la poubelle. Ne pas jeter dans la toilette.

Élimination des contenants : Conteneur non réutilisable. Ne pas réutiliser ou remplir à nouveau ce contenant. Offrir aux fins du recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, mettez-le dans la collecte des ordures.

Les conteneurs ou chemises vides peuvent conserver certains résidus de produits. Ne laissez pas ce matériel s'écouler dans les égouts / les réservoirs d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit chimique ou le conteneur utilisé. Ce produit chimique et son conteneur doivent être éliminés de manière sécuritaire. S'en débarrasser selon les normes locales, fédérales et de l'état.

14. Informations relatives au transport

| | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe de dangers | Groupe d'emballage | Dangers pour l'environnement |
|----------------------|-------------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| DOT des É.-U. | Aucun numéro ONU. | Désignation officielle de transport non réglementée. | Aucune classe de danger. | Aucun groupe d'emballage. | Aucun danger pour l'environnement. |

| | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe de dangers | Groupe d'emballage | Dangers pour l'environnement |
|-------------|-------------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| IMDG | Aucun numéro ONU. | Désignation officielle de transport non réglementée. | Aucune classe de danger. | Aucun groupe d'emballage. | Aucun danger pour l'environnement. |
| IATA | Aucun numéro ONU. | Désignation officielle de transport non réglementée. | Aucune classe de danger. | Aucun groupe d'emballage. | Aucun danger pour l'environnement. |

Remarque : Ce produit a été évalué selon l'épreuve préliminaire pour les solides facilement combustibles prévue par les recommandations des Nations Unies sur le transport des substances dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, article 33.2.1.4.3.1.

Précautions spéciales : Aucune mesure de précaution spéciale n'est connue.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques du produit en question :

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de Protection Environnementale des Etats-Unis [United States Environmental Protection Agency, USEPA] et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale des pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les risques exigés pour les fiches signalétiques (FS) et les étiquettes en milieu de travail visant les produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. L'information sur les risques qui est exigée sur l'étiquette du pesticide est reproduite ci-dessous. L'étiquette du pesticide renferme également d'autres renseignements importants, y compris le mode d'emploi.

Étiquette de la FIFRA :

Tenir hors de portée des enfants.

ATTENTION

CONSEILS DE PRUDENCE

Dangers pour les humains et les animaux domestiques

ATTENTION : Cause une irritation modérée aux yeux. Éviter le contact avec les yeux et les vêtements. Bien se nettoyer les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la toilette.

Risques physiques ou chimiques : Combustible. Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Ne pas utiliser sur du marbre naturel, des fenêtres, du bois non peint, du laiton, du plastique transparent ou du coulis coloré.

Quantité rapportable sous la section 103 CERCLA : Ce produit n'est pas assujéti à des exigences de déclaration dans le cadre de la loi CERCLA. Certains États ont des exigences de déclaration plus strictes. Rapporter tous les déversements conformément aux règlements locaux, de l'état et fédéraux.

SARA TITLE III :

Catégorie de danger pour la section 311/312 : Voir la classification des dangers de l'OSHA dans la section 2.

Produits chimiques toxiques, article 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration de l'article 313, titre III de la SARA :

2-butoxyéthanol (sous forme d'éther glycolique) 111-76-2 <5%

Section 302 des substances extrêmement dangereuses (TPQ) : aucune

Statut EPA Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) : Ce produit est enregistré auprès de l'EPA (no 9480-6). Cependant, tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de la loi réglementant les substances toxiques « Toxic Substances Control Act (TSCA). »

RÉGLEMENTATIONS D'ÉTATS :

Proposition 65 de Californie : Ce produit ne contient pas de produit chimique connu dans l'État de Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres dommages au niveau de l'appareil reproducteur. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

RTK (droit de savoir) du Massachusetts : Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

RTK (droit de savoir) de la Pennsylvanie : Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

RTK du Rhode Island : Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

RTK (droit de savoir) du New Jersey : Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

16. Autres informations

CLASSIFICATION SIMD : Santé – 2 Inflammabilité – 1 Danger physique - 0
Évaluations NFPA : Santé – 2 Inflammabilité – 1 Instabilité – 0

Date de préparation : 30 janvier 2018